

LES CLUBS PARRAINS

Participer à la création d'un Rotary club peut être une expérience enrichissante pour les membres de votre club. En tant que membre du club parrain, vous travaillerez en lien étroit avec le conseiller du nouveau club pour encourager l'adhésion de membres fondateurs, le but étant de leur expliquer les avantages de faire partie de la famille rotarienne (camaraderie, actions, accès à un large réseau, etc.).

Le rôle du club parrain est capital pour les nouveaux clubs. Les enquêtes réalisées par le Rotary montrent que les clubs bénéficiant d'un fort soutien de leur club parrain au cours des deux premières années de leur existence ont de meilleures chances de devenir indépendants et productifs, et que la proximité géographique entre le club parrain et le nouveau club contribue à sa réussite la première année.

Le club auquel appartient le conseiller peut jouer le rôle de club parrain, mais ce n'est pas obligatoire. Sachez d'ailleurs que plusieurs clubs peuvent co-parrainer un nouveau club. L'expérience montre qu'un club parrain situé à proximité du nouveau club est mieux en mesure de l'accompagner. Dans l'idéal, le club parrain doit avoir reçu sa charte depuis au moins trois ans.

+ OBLIGATIONS DU CLUB PARRAIN

- Soutenir la création du club sous la direction du gouverneur et du conseiller.
- Avoir au moins 20 membres actifs.
- Décider, via un vote de tous les membres, que l'ensemble du club souhaite épauler le nouveau club.
- Être en règle vis-à-vis du Rotary et avoir une solide expérience de l'organisation.

+ RESPONSABILITÉS DU CLUB PARRAIN

- S'assurer que le nouveau club développe son effectif et établit un solide programme d'activités et de camaraderie.
- Inviter les dirigeants du nouveau club à ses réunions.
- Donner des conseils pour réussir.
- Organiser ensemble des collectes de fonds.
- Soutenir le nouveau club dans l'organisation de ses actions et activités de camaraderie, même si son approche est différente.
- Aider les dirigeants du nouveau club à se familiariser avec les politiques et procédures du Rotary.
- Aider le club à remplir ses obligations administratives (factures, élections, etc.).
- Participer à la cérémonie de remise de charte.
- Servir de mentor pendant au moins deux ans.
- Encourager l'organisation d'actions, de collectes ou d'activités conjointes.

? Pour en savoir plus

- ➔ Consultez le document [Développer l'effectif : Votre plan d'action](#) ou contactez [l'équipe CDS \(Support Club et District\)](#).
- ➔ Consultez [La création d'un club – Guide pratique](#) pour en découvrir toutes les étapes.